

TARIF D'ABONNEMENTS :

ROUBAIX-TOURCOING. Trois mois... 13 fr. 50... Six mois... 26 fr... Un an... 50 fr...
NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE... Trois mois... 15 fr...

BUREAUX & RÉDACTION

Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poitrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :

Abonnements et Annonces sont reçus à : ROUBAIX, rue Neuve, 17. - A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis. -
à PARIS, chez MM. HAVAS, LAFFITE et C^o, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. -
à BRUXELLES, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 25 MARS 1893.

COMÉDIE

Avec le procès de corruption, l'affaire du Panama semble devoir être enterrée. La foudre est finie, les bougies sont soufflées. Seul, M. Baihaut a dorément été atteint. Le gouvernement n'aime pas les bavards. Pretons à côté de cela l'exemple de M. Sans-Leroy. Il n'a pas longuement discuté, il n'a dit qu'un mot, il a attendu la fin de l'affaire pour le dire et ce mot a suffi. Sa vertu est apparue pure et inattaquable.

On l'accusait d'avoir touché 300,000 fr., et, chose grave, il avait placé par imprudence, cette somme le jour même qu'il l'avait reçue. Mais il ne s'est pas embarrassé pour si peu. Il a dit que ces 300,000 francs constituaient la dot de sa femme et que, par un singulier hasard, cette dot lui avait été payée ce jour-là même après plusieurs années de mariage, pendant lesquelles on lui avait payé l'intérêt.

Cette dot n'était, il est vrai, que de 200,000 francs ; la somme placée était de 300,000, mais peu importe ! On a su gré à M. Sans-Leroy d'être resté, plusieurs mois, souffrant l'ignominie de la prison, ne se plaignant pas, ne parlant pas, alors que d'un mot il pouvait montrer son honneur intact. On a récompensé par l'acquiescement une vertu plus grande que celle d'un paladin.

Il n'y a donc plus de corrompus. Ils sont tous acquittés et le jury chargé de rendre la justice a voulu faire l'égalité dans l'injustice. Pourquoi ceux là auraient-ils été condamnés, alors que d'autres plus compromis n'étaient même pas inquiétés ?

Resteraient les révélations d'Arton. Il n'y a pas à craindre qu'elles se produisent, puisqu'on ne veut pas le prendre. Et lorsqu'on accuse le gouvernement d'avoir connu la fraude d'Arton, de n'avoir pas voulu le faire arrêter et de l'avoir même prévenu des recherches dirigées contre lui, on semble dire une énormité. Cependant M. Loubet, interrogé par la Commission d'enquête, a répondu d'une façon si louche et si embarrassée qu'on ne peut plus hésiter à ce sujet. Il suffisait d'un démenti formel au récit très circonstancié du Figaro, sur la mission à Londres d'un policier chargé de prévenir Arton. Ce démenti ne s'est pas produit.

Que répond M. Loubet à la Commission d'enquête ? J'ai trouvé la retraite d'Arton « et je l'ai indiquée à mon successeur. » Et plus loin, lorsqu'on l'interroge sur la mission Dupas, lorsqu'on lui dit : « Mais il semble vrai que Dupas a entretenu Arton... Les personnes malintentionnées pourront croire à la négociation avec Arton ? » l'ancien ministre se contente de répondre : « Je ne sais rien... Je ne peux rien dire... Je n'ai rien à ajouter... »

Le journal qui a rapporté la mission Dupas, ne s'est pas contenté de désigner par des initiales les principaux acteurs de la scène qu'il relate. Tous sont nommés. Un d'entre eux est commença. Y a-t-il un simple démenti ? Pas le moins du monde.

Et comme pour donner un supplément de preuve, voilà le commissaire spécial de la gare du Nord, envoyé en disgrâce à la gare Montparnasse, parce qu'on le soupçonne des indications qu'il permit de raconter les faits et gestes de la mission policière à Londres.

Est-ce quand toutes les réticences des ministres, on ne lit pas le mensonge honteux ! Est-ce que le procès de corruption n'est pas une comédie ridicule, dont les auteurs eux-mêmes comprennent la misère ? Mais cela n'empêchera pas le tour d'être joué, les mi-

nistres de se retrancher derrière le secret d'Etat, les policiers de prévenir ceux qu'ils doivent arrêter, la Chambre de se dissoudre et les élections de se faire dans l'obscurité et le mensonge ?

Mais pourquoi, dira-t-on, MM. Andrieux et Delahaye ne disent-ils pas ce qu'ils savent, ne désignent-ils pas les coupables ? Pourquoi ? M. Delahaye en donnait hier la raison. « Me voyez-vous, disai-je, ayant donné les noms de ceux que vient d'acquitter le jury ? Mais aujourd'hui, ils me poursuivraient tous comme calomniateur. »

La vérité coûte trop cher à dire.

La présidence du Sénat. Paris, 25 mars. — Les quatre groupes qui composent la majorité républicaine du Sénat ont tenu, à une heure, une réunion où ils se sont occupés de l'élection présidentielle.

La gauche républicaine, le plus important de ces groupes, il n'y a eu ni discussion, ni vote, on s'est borné à un échange de conventions sur les diverses candidatures.

Un membre de ce groupe a demandé si M. Bardoux était candidat ; la réponse a été négative. Notons en passant que le groupe pour président M. Magnin ; il n'assistait pas à la réunion de cette après-midi, qui était présidée par M. Morellet.

Le centre gauche et l'aile gauche ont pris des résolutions identiques à celle de la gauche républicaine. Aucune indication bien nette ne sort donc de la réunion des trois groupes, il n'est pas de même à l'Union républicaine. Après quelques réflexions sur les divers candidats, il a été émis un vote dont voici les résultats : Voixants, 47 ; ont obtenu : MM. Magnin 12 voix, Constans 6, Challemel-Lacour 3.

M. MAGNIN. L'Union républicaine a décidé, en conséquence, de porter à l'Assemblée plénière la candidature de M. Magnin, et de se rallier ensuite, si c'est nécessaire, à celle de M. Constans.

Dans ce groupe, une discussion s'est élevée sur la date de l'Assemblée plénière et de l'élection. Tandis que dans les autres groupes il avait été admis, en principe, que la réunion plénière aurait lieu demain samedi, à une heure et demie, et l'élection lundi, au début de la séance, l'Union républicaine a demandé la désignation du candidat de la majorité et l'élection. Elle propose par conséquent que l'Assemblée plénière pour demain et voudrait la voir fixer à lundi soir et l'élection à mardi. Il se peut de cette façon empêcher les intrigues et les manœuvres dans son sein, auxquelles, disent-ils, la journée de dimanche est surtout favorable.

La date de l'Assemblée présidentielle est définitivement fixée. Dans la réunion qu'on a tenue à 4 h. 25 les bureaux des groupes, il a été décidé de convoquer la majorité républicaine en réunion plénière demain samedi, à une heure.

aurait dit, d'après le compte rendu du Journal des Débats que « M. de Reinach était commanditaire du Parlement, journal de M. Ribot, et que, plus tard, quand le Parlement fusionna avec les Débats, les actions de M. Ribot dans ce journal furent payées par M. de Reinach. »

« Les listes déposées au greffe du tribunal de commerce établissent que M. de Reinach n'a jamais figuré parmi les souscripteurs d'actions du Parlement. »

« D'autre part, M. Ribot n'a jamais eu d'actions dans le Journal des Débats. »

« L'heure où il envoyait à l'Agence Havas les communiqués qu'on vient de lire, le président du conseil ignorait sans doute qu'il demandait à être nommé directeur du Journal des Débats, pièce qui se trouve au dossier. »

« Lorsque, après avoir donné ma démission de préfet, dit le directeur du Journal des Débats d'aujourd'hui, je pris au sérieux les offres de M. de Reinach, il fut dans le Journal des Débats, en effet, élu un des rédacteurs du journal ; il y faisait des articles économiques et financiers. »

« Il était un des principaux actionnaires du « Parlement », et il devint un des actionnaires du Journal des Débats. »

« En confirmant cette première dénégation d'un membre du cabinet, le juge d'instruction de Paris, nous ajoutons qu'aujourd'hui M. Ribot, président du Conseil s'est rendu, lui aussi, chez M. de Mohrenheim avec lequel il a eu une conversation qui a duré une demi-heure. »

« Nous faisons connaître hier en dernière heure, que M. de Mohrenheim, ministre des affaires étrangères, avait dit hier chez M. de Mohrenheim. »

« En confirmant cette première dénégation d'un membre du cabinet, le juge d'instruction de Paris, nous ajoutons qu'aujourd'hui M. Ribot, président du Conseil s'est rendu, lui aussi, chez M. de Mohrenheim avec lequel il a eu une conversation qui a duré une demi-heure. »

« Nous faisons connaître hier en dernière heure, que M. de Mohrenheim, ministre des affaires étrangères, avait dit hier chez M. de Mohrenheim. »

nommé Otto Brandes, qui habite à Asnières, 7, rue de la Concorde.

On annonce qu'une enquête est ouverte pour découvrir le véritable origine de l'information publiée par le Tageblatt, et d'y donner les suites qu'elle peut comporter.

Expulsion du Journaliste allemand Otto Brandes. Paris, 25 mars. — Le ministre de l'intérieur a signé un arrêté d'expulsion contre le sieur Otto Brandes, correspondant du Berliner Tageblatt, auteur de la note visant M. Carpié.

Duel Clémenceau-Judet. Le bruit court qu'une rencontre doit avoir lieu entre M. Ernest Judet, rédacteur politique au Petit Journal, et la suite d'un article publié par le Petit Journal.

M. Cottu. La Gazette de France publie une lettre du comte Cottu, président du comité royaliste d'Indre-et-Loire, déclarant, à l'occasion de l'information publiée dans la Liberté, que M. Cottu n'a jamais fait partie du comité royaliste de son département.

Le baron J. de Reinach et M. Crispi. En publiant le samedi matin, 18 mars, certains extraits des papiers remis par M. de Reinach-Tessard, dit le Journal des Débats, nous faisons remarquer une mention signalant qu'une somme de 50,000 francs avait été versée à l'ancien ministre italien. « On nous assure, disions-nous, qu'elle se rapporte à l'octroi, fait par le gouvernement français, au baron J. de Reinach, qui avait fait obtenir à son terrible associé ce grand coup, pour le compte de la caisse de la chancellerie. »

« Voici la traduction de la lettre — écrite en italien — qui accompagne ce versement : « M. Crispi, « Voici les 50,000 francs, dont vous ferez l'usage convenable. »

« J'insiste de nouveau après de vous que vous voudriez bien en finir avec cette affaire, le plus tôt possible, parce que j'en ai absolument besoin pour mes affaires. »

« D'après cette lettre, l'argent aurait donc été versé non au vu d'un résultat acquis, mais en vue d'un résultat à venir. »

« La mort de M. de Reinach. La France publie la note suivante que nous reproduisons à titre de document au moins curieux et sans en prendre la moindre responsabilité. M. de Reinach persiste à réciter les 104 et l'X mystérieux, nous allons entamer une autre conversation au sujet de cet incident, l'ambassadeur de Russie s'est déclaré satisfait de ce qui a été dit. »

Tous les chapitres du ministère des finances sont adoptés. Il en est de même pour le ministère de la justice, pour le ministère de l'instruction publique et pour le ministère des colonies.

NOUVELLES DU JOUR. Le manifeste de Behanzin. Londres, 25 mars. — Voici le texte du manifeste de Behanzin, chef des rebelles du Cameroun.

« Notre devoir, dit-il, envers notre pays et nos ancêtres, nous commande de nous défendre jusqu'à la mort. Nous ne pouvons plus nous résigner à ce que le gouvernement français nous impose. »

« J'en appelle aux grandes et illustres nations du monde pour qu'elles ne permettent pas qu'une grande nation comme la France, possédant les armes modernes les plus destructives, foule aux pieds et extermine un peuple qui ne lui a rien fait et dont le seul crime est d'être ignorant et faible. »

« Le manifeste est daté de Acra Dahom le 25 mars. Behanzin a pressé et demande à Behanzin est capable d'avoir pensé et écrit ce document. »

« Condamnation de deux anarchistes. Paris, 25 mars. — Après deux jours de débats, la cour d'assises de la Seine a condamné Meyrieux et Chappollat, à la prison à perpétuité, pour complicité dans l'assassinat de l'adjudant de la garde nationale, le général Bodis et moi-même à 5 ans de prison. »

« Éboulement dans un charbonnage. Gilly, 25 mars. — Un charbonnage de Tien-Kaï-san, un éboulement a enseveli plusieurs ouvriers. Il y a eu un tué et plusieurs blessés grièvement. »

« Un cyclone en Amérique. New-York, 25 mars. — Un cyclone a ravagé les états d'Indiana, de Tennessee et de Mississippi. Beaucoup de constructions ont été renversées ; on signale deux morts et de nombreux blessés. »

« Les obsèques de M. Jourde. Paris, 25 mars. — Aujourd'hui ont eu lieu les obsèques de M. Jourde, ancien député aux finances de la Commune. Le cortège, parti à midi, de la maison mortuaire, rue Cauchoux, à Montmartre, se composait de deux cents personnes, dont un grand nombre de gardiens de la paix faisant le service d'ordre. »

« La situation au Maroc. Tanger, 25 mars. — L'attentat dirigé hier contre l'évêque français a été suivi de complications extrêmement graves. Il révèle un fâcheux état d'esprit dans la population marocaine. Après les incitations, à peine décelées, de certains agents anglais, cet acte criminel prend un caractère politique indéniable. C'est ainsi que le juge le corps diplomatique. Il n'est pas douteux que des représailles sévères seront faites au gouvernement marocain. »

le rôle joué par MM. Donon, Gautier et le baron Poisson, il a demandé que le tribunal fasse aux inculpés l'application édictée par la loi.

« A la Commission de l'armée. Paris, 25 mars. — La Commission de l'armée a entendu la lecture du rapport de M. Mézières ; elle a même adopté l'ensemble de son rapport, se réservant seulement de discuter en ce qui touche la création du grade de général d'armée en temps de paix. »

« Une conférence du R. P. Dorgère sur le Bahomey. Grenoble, 25 mars. — Le R. P. Dorgère a fait, hier soir, une conférence sur le Bahomey. Il a déclaré qu'il ne croyait pas à un soulèvement sérieux. »

« Un banquier arrêté pour détournements à Troyes. Troyes, 25 mars. — On a arrêté aujourd'hui le banquier Rollin, de la maison Rollin et Jaillant, qui a depuis son arrestation été condamné à trois ou quatre cent mille francs. »

« A la Chambre italienne. Rome, 25 mars. — Les bureaux des Chambres ont examiné ce matin le projet de loi sur les banques. Ils ont nommé une commission dont tous les membres se trouvaient sur la liste ministérielle qui contenait aussi quelques membres de l'opposition. Tous les bureaux sont, en principe, favorables à ce projet. »

« Les inondées de Rio-Grande du Sud. Valparaiso, 25 mars. — Les insurgés de Rio-Grande du Sud ont pillé la ville d'Allegrete. Les habitants se sont réfugiés. Il y a eu quatre morts. »

« Sur les Compagnies de chemins de fer. Paris, 25 mars. — M. Jourde et M. Millierand ont prévenu le ministre des travaux publics et celui de l'instruction publique de leur proposition de faire interpellation sur les Compagnies de chemins de fer. M. Jourde fera porter son interpellation sur les Compagnies secondaires à propos de l'organisation de la caisse des retraites. M. Millierand fera porter la discussion sur les grands Compagnies et réclamera en outre une réglementation des tarifs. »

« Le monument du cardinal de Bonhoeffer. Hier à un lieu à Rouen l'inauguration du monument du cardinal de Bonhoeffer. Le cardinal Thomas a prononcé l'éloge de son prédécesseur. »

« Le monopole des avocats. Paris, 25 mars. — La commission relative à la suppression du monopole des avocats a refusé la proposition de loi par lui votée contre le projet de loi. Cette commission a adopté ensuite une proposition d'avis, au sujet de laquelle les anciens magistrats, professeurs de droit, avoués, ayant tous sans exception, pourront se faire inscrire au barreau de la ville de Paris. »

« L'arrestation d'un espion allemand à Rouen. Rouen, 25 mars. — Une ordonnance de non-lieu a été rendue aujourd'hui en faveur du nommé Gustave Kurz, vétérinaire de l'armée allemande, qui avait été arrêté à Rouen sous l'inculpation d'espionnage. Il a été l'objet d'un arrêté d'expulsion. »

Table with 4 columns: Cours, Valeurs, Compt., Terme. Lists various market values and prices.

Table with 4 columns: Valeurs, Compt., Cours, Précéd. Lists market values and prices for Lille.

Dernière Heure
Les nos correspondants particuliers et par T.L. SPÉCIAL
L'élection présidentielle
Assemblée plénière des gauches
Le Cercle d'Indre-et-Loire
Le Cercle d'Indre-et-Loire
Le Cercle d'Indre-et-Loire

Situation Commerciale
DE ROUBAIX-TOURCOING, 25 mars.
L'animation précédemment constatée dans le commerce de laines persiste toujours. L'activité a encore été grande, cette semaine ; il s'est traité d'importantes affaires en bouisses et en peignées de tous genres, et on constate une nouvelle hausse de dix à quinze centimes.

Le Sénat
Séance du samedi 22 mars
Présidence de M. BARDOUX, vice-président.
La séance est ouverte à deux heures.

Les scandales allemands
Berlin, 25 mars. — Le tapage abominable qui a été fait à la séance de mardi au Reichstag, n'a pas de précédent dans l'histoire de cette assemblée depuis qu'elle existe.